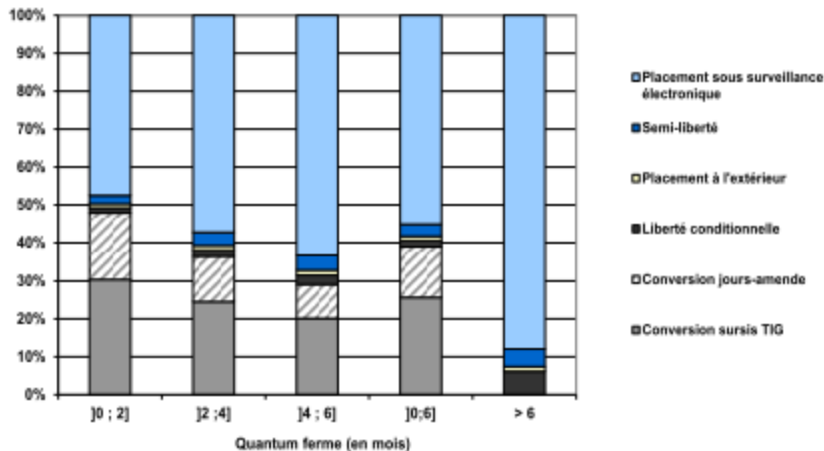


**Figure 2 : Modes d'aménagement par le JAP selon le quantum d'emprisonnement ferme**



Note de lecture : 26 % des courtes peines ]0;6] aménagées par le JAP en 2016 au titre de l'article 723-15 du CPP l'ont été sous forme de conversion en sursis-TIG.

Champ : Peines d'emprisonnement ferme aménagées en 2016 par le JAP au titre de l'article 723-15 du CPP

Source : Ministère de la Justice, SG-SEM-SDSE, SID statistiques pénales APPI